

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 08/2017 - Séance publique -

Le lundi 11 septembre 2017 à 10 heures, il sera procédé dans les locaux de l'Unité de Régulation et de Suivi « URS » de Casablanca Prestations sis à 14, Avenue Mers Sultan 5^{ème} Etage, Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix et ayant pour objet :

PRESTATIONS DE LUTTE CONTRE LES VECTEURS DE MALADIES ET NUISIBLES DANS LA COMMUNE DE CASABLANCA.

En un seul lot

Pour le compte de la commune de Casablanca

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au niveau de l'URS de Casablanca Prestations. Comme Il peut être téléchargé sur le site web de Casablanca prestations à l'adresse suivante : www.casaprestations.ma
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Cent cinquante mille dirhams (**350 000,00 DHS**)
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme dix-huit millions dirhams (**18.000.000,00 DHS**).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 29, 30 et 32 du Règlement des Marchés de Casablanca Prestations.
- Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé, leurs plis, à l'adresse de l'URS de Casablanca prestations ;
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de l'URS précité ;
 - Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission des appels d'offre au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Le dossier à fournir par les concurrents doit être constitué conformément aux articles 5, 6 et 10 du règlement de consultation.

